



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE APTIV À L'OCCASION DE SA RENTRÉE AU CAPITAL DE KRONO-SAFE DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS SÉRIE B



IT et données personnelles Droit de la concurrence, consommation et distribution Contrats commerciaux et internationaux Corporate - M&A Immobilier et Construction | 29/05/20 | Alexandra Berg-Moussa François Richard Thibaut Amourette

ACTION DE GROUPE

August Debouzy a conseillé Aptiv, société spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements de l'automobile, dans le cadre d'un tour de table en série B d'un montant de 10,6 millions d'euros dans la société française de logiciels Krono-Safe, rejoignant ainsi les autres investisseurs historiques (Safran Corporate Ventures, CEA Investissement, CM-CIC Innovation ATI et Scientipôle Capital).

Cette opération s'inscrit dans le cadre du développement, au niveau industriel et commercial, de la suite d'outils ASTERIOS® par Krono-Safe. ASTERIOS® propose une gamme de logiciels intégrés qui offre aux équipes d'ingénierie des systèmes afin d'assurer leur sécurité et de faire face à la complexité croissante de l'intégration logicielle sur les infrastructures *single-* et *multi-core*.

Parallèlement à cette levée de fonds, August Debouzy a également conseillé Aptiv dans la conclusion d'un accord-cadre avec Krono-Safe, lui donnant accès à la suite d'outils ASTERIOS®, dans l'optique d'une application industrielle de la suite dans le secteur automobile.

L'équipe August Debouzy était composée de Julien Wlodarczyk, conseil, et François Richard, avocat, intervenant sur les aspects Corporate, ainsi qu'Alexandra Berg-Moussa, associée, et Thibaut Amourette, avocat, sur les aspects contractuels.
